



Photo : Shutterstock.com

REGARD SUR LES POLITIQUES MUNICIPALES EN SAINES HABITUDES DE VIE



PAR LYNE BEAUDRY,
PROFESSIONNELLE
DE RECHERCHE,
ÉQUIPE SCOLOR

LES POLITIQUES, REFLET DES ENGAGEMENTS MUNICIPAUX

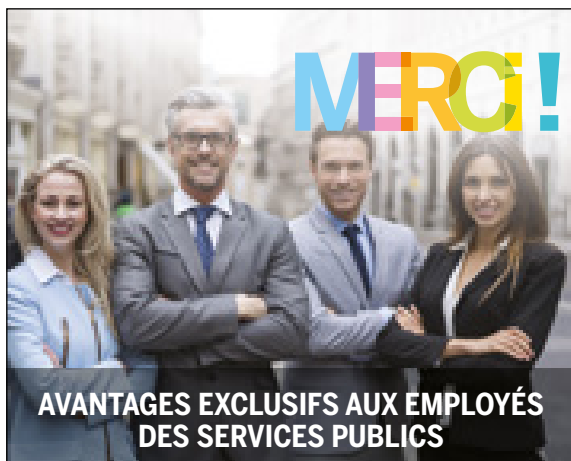
À cette étape charnière du développement de saines habitudes de vie (SHV) où on doit passer de la sensibilisation à l'instauration de véritables habitudes qui se vivent spontanément au quotidien, il y a lieu de se demander où en sont les municipalités. Quels sont leurs politiques, leurs plans d'action et leurs stratégies en la matière? Sur quels objets des SHV ciblent-elles leur attention? S'engagent-elles sur des chemins nouveaux ou se contentent-elles de continuer sur la même voie tout en constatant que leurs politiques sont favorables aux SHV? Bref, à quoi s'engagent-elles?

Pour répondre à ces questions, nous avons analysé diverses politiques municipales des 10 plus grandes villes du Québec

et de 20 villes pôles. Bien sûr, les villes ont d'autres leviers que les politiques, notamment certaines initiatives des organismes ou de professionnels municipaux, mais les politiques ont cette capacité de refléter une volonté politique qui selon toute vraisemblance influence les comportements sur le terrain.

Outre les villes de plus de 100 000 habitants, les villes pôles sont les capitales régionales et, à l'intérieur des régions, les villes qui constituent des centres significatifs de services publics (cégep, hôpital, services gouvernementaux, financiers et commerciaux). À titre d'exemples, Alma, Shawinigan, Val-d'Or, Granby et Salaberry-de-Valleyfield sont des villes pôles sans être de grandes villes ou des capitales régionales.

« Sur un total de 30 villes, 72 % ont une politique ciblant les SHV d'une façon ou d'une autre. »



**AVANTAGES EXCLUSIFS AUX EMPLOYÉS
DES SERVICES PUBLICS**

d'être là au quotidien pour nous et nos familles

450 \$ D'ÉCONOMIE MOYENNE

pour nos clients des services publics qui regroupent leurs assurances¹

Obtenez une soumission!
1 855 441-6018
lacapitale.com/aqlm



Cabinet en assurance de dommages. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. | 1. Sondage SOM mené en juin 2017, auprès d'employés ou de retraités des services publics clients de La Capitale et ayant regroupé au moins deux produits d'assurance auto, habitation ou véhicules de loisirs. Économie moyenne calculée à partir des montants déclarés par 96 répondants ayant réalisé une économie.

NOMBRE ET CHAMPS DES POLITIQUES

On relève d'abord que, sur un total de 30 villes, 72 % ont une politique ciblant les SHV d'une façon ou d'une autre. Dans 13 % des villes, c'est une politique consacrée spécifiquement aux SHV. 26 % visent les SHV via une politique du sport et de l'activité physique, 8 % via une politique de la famille ou de la citoyenneté et 10 % présentent une politique de saine alimentation dont les actions visent principalement les installations municipales. On constate cependant que, parmi les villes les plus importantes, plus du quart n'ont pas de politique susceptible de les engager dans des actions en faveur des SHV.

LES PRINCIPES : PARTENARIAT ET ACCESSIBILITÉ

L'analyse des politiques révèle que les villes sont conscientes de ne pouvoir agir seules, qu'elles souhaitent et ont besoin de l'aide des institutions, des associations et des bénévoles locaux. Ainsi 43 % font du partenariat et de la concertation un principe directeur. Du côté des principes, l'accessibilité aux programmes et aux infrastructures est également un choix prioritaire (26 %). Par ailleurs, 13 % ciblent la qualité de vie.

LES OBJETS : INFRASTRUCTURES ET ALIMENTATION

Sur le plan des objectifs ou des objets ciblés, ce sont les aménagements et les

infrastructures qui sont le plus cités (33 %). (Voir tableau *Objectifs formels poursuivis dans les politiques*)

Dans leurs objectifs, les municipalités entendent agir sur les objets sur lesquels elles exercent un contrôle ou ont autorité. Elles comptent toutefois promouvoir plus généralement les services favorables aux SHV. Certaines (13 %) sont nettement conscientes que des changements de comportement sont souhaités ou en cours et qu'elles doivent s'y adapter en donnant accès à de nouvelles formes de pratiques. Ces objets sont les plus importants du fait que les municipalités ont pris soin de les mentionner comme objectifs.

STRATÉGIES ET ORIENTATIONS : « FAIRE ET FAIRE AVEC »

En matière d'orientations et de stratégies, les diverses politiques sont cohérentes avec les principes et les objectifs énoncés. Ainsi, agir dans sa cour, notamment sur les programmes et les infrastructures, se retrouve dans 30 % des politiques. Par ailleurs, agir en partenariat (26 %), notamment en soutenant les organismes (20 %), reste dans la tradition municipale en loisir. (Voir tableau *Orientations stratégiques*)

La répartition presque égale des diverses stratégies évoquées permet de signaler que les municipalités comptent agir selon un bouquet de stratégies plutôt qu'en privilégiant une seule.

Objectifs formels poursuivis dans les politiques

Aménagement des infrastructures, design actif	Alimentation dans les infrastructures municipales	Chercher des changements	Accessibilité
33%	20%	13%	13%

Orientations stratégiques

Agir sur les infrastructures, aménagements et équipements	Partenariats	Promotion d'un mode de vie physiquement actif	Soutenir partenaires et bénévoles
30%	26%	23%	20%



PAR Vélo Québec

PROGRAMME DE CERTIFICATION

Municipalités
Arrondissements
MRC



AUTOMNE 2018

Déposez votre candidature avant le **5 octobre**

Consultez nos ressources pour développer la culture vélo dans votre milieu

velosympathique.com

Actions				
Agir sur l'offre, la programmation	Agir sur l'accessibilité	Promouvoir un mode de vie physiquement actif	Agir sur le soutien aux partenaires	Agir sur la cohérence, la connectivité et la complémentarité
8 villes	7 villes	6 villes	6 villes	6 villes

« Généralement, les villes restent dans leurs sentiers battus et se donnent un nombre élevé de cibles. »

DES PLANS D'ACTION PEU DÉVELOPPÉS EN GÉNÉRAL

Moins du quart des 30 municipalités affirment avoir un plan d'action, mais on y répète généralement ce qu'on mentionne à propos des cibles et des stratégies.

(Voir tableau Actions)

Toutefois, quelques villes présentent un plan d'action plus complet.

LAVAL

À Laval, le plan d'action s'articule ainsi :

1. Sensibiliser les acteurs socioéconomiques

- Organiser et soutenir de grands événements mobilisateurs
- Valoriser l'athlète
- Valoriser le citoyen qui adopte un mode de vie physiquement actif
- Améliorer la cohabitation sur la voie publique

2. Maintenir et favoriser l'accessibilité équitable aux activités physiques de niveaux initiation et récréatif à proximité des milieux de vie

3. Aménager et développer davantage d'espaces naturels pour la pratique libre

- Aménager des lieux de pratique d'activité physique toutes saisons dans les espaces verts et bleus
- Améliorer la desserte cyclable, piétonne et autres modes de déplacement actif (zones commerciales et industrielles)¹
- Aménager des infrastructures sportives pour la pratique de haut niveau et les grands événements

4. Favoriser le développement de la place publique en aménageant des lieux naturellement occupés et planifier des aménagements en fonction des utilisateurs et de leurs habitudes

- Plan de mobilité active
- Règlements et mise en place de mesures d'apaisement
- Revoir le Plan directeur des parcs

5. Soutenir l'arrimage entre milieu associatif et scolaire pour la pratique d'activités physiques

6. Reconnaissance du rôle des bénévoles encadrant l'activité physique

- Rôle de soutien pour favoriser, encourager et soutenir l'engagement des organisations et des bénévoles de l'offre d'activité physique, sportive et de plein air
- Volonté d'accentuer les efforts en multipliant les formes de soutien (formation adaptée, accès à des ressources)
- Maintenir le soutien financier, professionnel et technique aux organismes sportifs et de loisir d'activité physique

MONTRÉAL

La Ville de Montréal a élaboré la démarche Montréal physiquement active en organisant une importante consultation publique en 2012-2013². Au printemps 2014, la Ville a coordonné le Sommet Montréal physiquement active auquel ont participé des partenaires de domaines aussi variés que l'aménagement, le transport, la santé, l'éducation, le monde municipal, le milieu communautaire, les entreprises ainsi que le milieu du sport et du loisir.



Parents et enfants s'amuse dans les fontaines lors du Festival International de Jazz de Montréal en juillet 2014. Photo : Shutterstock.com

¹ À preuve, la transformation spectaculaire du boulevard Le Corbusier et la connectivité vers les places commerciales, le parc industriel et les quartiers résidentiels au cœur de Laval.

² http://ville.montreal.qc.ca/portal/page_pageid=9037,142414461&_dad=portal&_schema=PORTAL



Matériaux paysagers pour vos terrains sportifs et aires de jeux

savaria.ca 1-877-728-2742 info@savaria.ca

Dans la foulée, Montréal s'est donné une véritable mission visant à créer des « environnements favorables à un mode de vie physiquement actif³ ». Les projets sont nombreux et couvrent un large champ : aménagements récréatifs pour la pratique libre de proximité, développement du réseau de plein air urbain, développement d'une expertise en aménagement extérieur quatre-saisons, soutien aux organismes pour en améliorer la viabilité. On note aussi la publication d'un guide sur le design actif.

VICTORIAVILLE

Du côté des villes pôles, Victoriaville se distingue par son programme Hop la vie! qui mobilise tous les services municipaux, le milieu associatif et celui des affaires. Le plan d'action 2016-2018 vise à assurer un développement cohérent du mouvement Hop la ville et des actions liées à l'adoption et au maintien des saines habitudes de vie chez les citoyens de Victoriaville⁴.

La mise en œuvre de ce plan est basée sur le soutien, la valorisation et la bonification des initiatives existantes portées par la municipalité et les partenaires du milieu. Les actions sont réparties dans neuf champs d'intervention déclinés en trois stratégies qui prennent vie dans la structure municipale, le milieu associatif et le secteur privé.

ENGAGEMENTS VARIABLES ET INÉGAUX

À première vue, il semble bien que les efforts de sensibilisation des municipalités aux saines habitudes de vie aient fait mouche, témoignant de leurs bonnes intentions et de la volonté de plusieurs de participer dans leur champ de compétences au mouvement des SHV. Toutefois, plusieurs villes sont muettes et tardent à s'investir. Bien qu'elles n'aient pas été analysées aussi rigoureusement à cette étape, les politiques de plusieurs autres villes et villages que celles que nous avons examinées semblent obéir aux mêmes caractéristiques que celles des grandes villes et des villes pôles.

L'analyse du texte des politiques montre que, généralement, les villes restent dans leurs sentiers battus et se donnent un nombre élevé de cibles. Peu semblent se préoccuper prioritairement du soutien aux milieux de vie de proximité comme lieux habituels de vie active.

Il y a un débat à tenir sur la stratégie municipale. L'engagement des municipalités à l'égard des saines habitudes de vie doit-il s'effectuer de manière transversale, c'est-à-dire toucher tous les programmes ou doit-il passer par le choix de cibles spécifiques?

Sans doute que la réponse se situe entre ces deux pôles.

Des actions bien ciblées peuvent avoir un effet significatif pour faciliter les « habitudes », en complément des programmes des autres intervenants comme l'école, les OSBL et la Santé publique. Par contre, une approche généraliste peut s'avérer superficielle et, même si elle est sympathique, n'avoir qu'une faible portée si elle n'est pas accompagnée d'interventions sur les facteurs des bonnes comme des mauvaises habitudes.

Parmi ces facteurs, l'enjeu de l'équilibre apparaît fondamental pour la transformation des habitudes dans la mesure où celles-ci prennent source dans la culture d'une « intention » au quotidien. Gestion du stress, conciliation travail-famille, image corporelle, gestion de temps et relaxation ne sont-elles pas des conditions essentielles à l'ancrage d'habitudes durables? Pour véritablement changer les habitudes, les politiques, les plans d'action et les diverses mesures doivent avoir du sens et s'inscrire parmi les valeurs de la personne qui stimuleront et soutiendront l'action.

³ <http://mpa.montrealmetropoleensante.ca>

⁴ Plan d'action Hop la ville – Saines habitudes de vie 2016-2018, <https://www.victoriaville.ca/upload/pics/20160404%20Plan%20action%202016-2018,%20politique%20Hop%20la%20Ville.pdf>